

superflue, dans la mesure où les auteurs reproduisent les conclusions d'études précédentes auxquelles on pourra se reporter grâce à la bibliographie qui suit la plupart des commentaires et donne au lecteur la possibilité d'approfondir les thèmes abordés. Les A. ont délibérément omis de fournir un index des termes et noms grecs qui aurait pris une place démesurée. Un index sélectif en français lui a été préféré. Il est suivi, tout naturellement, par une table de concordance entre le *Choix* et les différentes éditions des inscriptions. Deux appendices présentent le calendrier delphique et les équivalences entre les unités monétaires tandis qu'une série d'illustrations hors-texte (p. 557-563, pl. 1-7) éclaire la topographie de la région et du sanctuaire lui-même (le texte comporte en effet de nombreuses références aux monuments signalés par les numéros du *Guide de Delphes* de J.-Fr. Bommelaer). — Ce *Choix* constitue donc un outil clair et maniable qui sera, n'en doutons pas, accueilli avec enthousiasme par tous les spécialistes de Delphes mais aussi par un large public d'étudiants et de chercheurs désireux de s'initier à l'épigraphie delphique. — Fr.-D. DELTENRE.

Bernard ECK, *La mort rouge. Homicide, guerre et souillure en Grèce ancienne* (Collection d'Études anciennes. Série grecque, 145), Paris, « Les Belles Lettres », 2012, 16 x 24, 447 p., br. EUR 35, ISBN 978-2-251-32682-5.

Ce livre, remarquable voyage au sein des représentations grecques du meurtre et de la souillure, nous plonge dans le monde héroïque de la Grèce ancienne en nous dévoilant l'un de ses côtés non-apolliniques. Dans une approche résolument croisée, l'A. tente de percer le mystère propre à ce que les Grecs appellent le φόνος et analyse les manières dont ils perçoivent ou se représentent le meurtre (homicide et crimes de guerre), les instincts meurtriers et les pulsions de mort, mais aussi les tourments de l'assassin, le fait de tuer, avec tout ce que cela implique en matière de violence, transgression et souillure, donc de toutes les perspectives possibles (éthique, morale, psychologique, religieuse, politique) ; sont aussi traitées les façons dont la société et le droit pénal réagissent face à la souillure du meurtre et le dérèglement de l'ordre qu'il produit. B. Eck joue avec la matière captivante qu'il a rassemblée, la répartit en sept chapitres (suivis de conclusions, d'une annexe, d'une riche bibliographie, d'un utile index des textes cités et d'un index général), où textes anciens, notamment des sources écrites et épigraphiques d'époque archaïque et classique, et commentaires minutieux témoignent de la volonté de les comprendre dans leurs contextes, où l'analyse de leur arrière-plan historique et la confrontation des débats qu'ils ont suscités fonctionnent simultanément pour faire sens. Grâce à cette concentration thématique, à l'analyse approfondie des textes grecs et à la structure logique, on suit aisément l'argumentation. — S'il y a un phénomène inséparable de celui du meurtre, c'est l'état de la souillure qui frappe le meurtrier ; mais, là où Robert Parker, dans son célèbre ouvrage *Miasma* (1983) « voit une sorte de phénomène de société présent avec plus ou moins de force dans toute l'histoire grecque », B. Eck se montre bien plus réservé : s'appuyant sur des sources littéraires (des historiens à Aristote, en passant par la tragédie grecque, où le thème est abondamment traité), il constate qu'en fait la souillure liée au meurtre est inégalement représentée et que, très souvent, elle est exprimée par son contraire et formulée négativement. Dans cette perspective, il procède à l'examen des termes qui désignent la souillure (μιάσμα, terme courant quoique Hérodote, Thucydide ou Xénophone l'ignorent, mais sont également pris en compte μιάρειν, μιάρως, μαιφόνος, μαιφονία et μαιφονεῖν, aussi bien que τὸ λῦμα, τὸ μύσος, ἡ κηλὶς et τὸ ἄγος) jusqu'aux connotations des rites cathartiques. À ce sujet, en s'appuyant sur la traduction qu'il offre du célèbre vers 1123 de l'*Iphigénie en Tauride* (« pour laver par un meurtre un meurtre qui souille »), B. Eck avance l'hypothèse que la répétition de l'acte meurtrier importe davantage que le sang versé. Pour mieux appréhender la signification du sacrifice animal qui est censé effacer quasi magiquement la souillure d'un homicide, il suit H. Mauss et M. Hubert (« Essai sur la nature et la fonction du sacrifice », *L'Année sociologique* 2 [1897-1898], p. 29-138) et

montre que les sacrifices expiatoires des meurtriers relèvent en fait du principe de la sympathie propre à la pensée magique : l'immolation d'une victime animale comportant toute la violence d'un meurtre libère l'assassin du poids de son crime et le rachète. *Similia similibus curantur*, autrement dit « le meurtrier chasse le meurtrier, si bien que l'innocence commence à s'installer » (p. 21) et dès lors, la réintégration dans la communauté est possible. — S'il y a des figures divines indissociables de la souillure par le meurtre, ce sont bien les Érinyes, auxquelles B. Eck consacre la dernière partie de ce premier chapitre, dans l'étude d'Ernst Wüst (*RE* Suppl. VIII, s.v. « Erinyes », col. 82-166, 1956). Il considère la conception des Érinyes dans le théâtre d'Eschyle (en distinguant le traitement qui leur est réservé dans les *Euménides* de celui où le tragique reprend des caractéristiques des Érinyes homériques) et chez Homère, et montre que le champ d'action de ces déesses qu'on s'accorde généralement à associer à la vengeance des crimes de sang est bien plus large : il s'étend au-delà de la famille et de l'ordre social, les Érinyes garantissant l'ordre cosmique et divin et personnifiant, dans leur manifestation la plus abstraite, le destin. De plus et à la différence de R. Parker, B. Eck souligne que, du moins à l'époque archaïque, les représentations de la souillure ne s'assimilent pas à celles des Érinyes et « semblent exister en parallèle et ne pas avoir de traits communs » (p. 48), même si elles s'entrecroisent et sont couramment liées dans l'imaginaire grec. — Cet examen des Érinyes mène au deuxième chapitre centré sur la relation entre la souillure et la guerre, compte tenu de l'association de ces figures divines complexes avec Arès et les contextes de guerre, telle qu'elle est attestée dans des textes aussi bien que dans les documents iconographiques. Mais la question qu'il se propose d'éclaircir est la suivante : « est-on souillé quand on tue un ennemi à la guerre ? » Si la réponse des commentateurs modernes est quasi unanimement négative, il y a néanmoins des témoignages anciens, soit négligés soit mal interprétés jusque-là (Euripide, *Hécube*, 21-27, 911 et s. ; *Troyennes*, 881 et s. ; Sophocle, *Ajax*, 654-656 ; Eschyle, *Sept contre Thèbes*, 679-682 ; Aristophane, *Lysistrata*, 1159 et s. ; 1182-1187 ; Xénophon, *Anabase*, 5, 7, 34-35 et 8, 1) qui conduisent B. Eck à reconsidérer la question de la souillure à la guerre. Son analyse prend en compte autant les rites de purification d'un meurtrier individuel que ceux, collectifs et publics, de lustration des troupes (les Xandica macédoniens, confrontés à d'autres cérémonies qui comportent des rituels apparentés – la cérémonie des éphèbes spartiates que rapporte Pausanias, 3, 14, 8-10, l'*Armilustrum* et l'*October equus* romains ou d'autres exemples, en pays hittite ou ailleurs, à des époques différentes – et dont les significations divergent, tout en exprimant « une sensibilité originelle identique face à la violence de la guerre », p. 75), pour finir avec la *στάσις*, dont les dérèglements, bien plus graves que ceux du *πόλεμος*, et, particulièrement, le sentiment de la souillure associé, sont rarement et brièvement consignés dans les sources. C'est sur ces réserves mêmes que s'interroge B. Eck, sur les rares témoignages ou les allusions discrètes dont on dispose, tout en invitant à la prudence en matière de conclusions. — Le troisième chapitre se penche sur le prétendu « silence d'Homère » à l'égard de la souillure du meurtre, silence qui apparaît d'autant plus bizarre que l'idée de souillure relève d'un mode de pensée archaïque. Or, en considérant les homicides mentionnés dans les poèmes homériques (dix-neuf, volontaires ou involontaires), B. Eck concède que ce thème n'est pas central dans l'épopée et qu'il n'a pas la dimension religieuse et tragique que lui donnera le théâtre, cependant et en dépit de l'absence de souillure chez les meurtriers, ceux-ci, transfigurés par leurs actes criminels, ne sont plus perçus comme des mortels ordinaires. À partir du problème (de l'absence) de la souillure attachée à l'homicide dans les poèmes homériques, B. Eck se demande si la souillure en général, dans d'autres circonstances, fait partie de l'imaginaire homérique ou, au contraire, si on peut parler d'un « Homère sans souillure ». Il y a, selon lui, quatre passages de l'*Iliade*, tous en rapport avec des scènes de guerre (6, 266-268 ; 21, 218-222 ; 10, 572-579 ; 1, 314), qui montrent la signification profonde des prescriptions cathartiques et par là nous obligent à revoir la conception habituelle de la souillure dans les textes homériques. L'analyse de l'épithète *μυαιφόνος*, utilisée à trois reprises, dans des contextes de combat, seulement dans l'*Iliade* et au sujet d'Arès, d'où l'expression

homérique ἄρης μαιφόνος, apporte un nouvel éclairage sur la souillure qui s'attache aux guerriers homériques en tant que « serviteurs / égaux / chéris d'Arès » et à la guerre (à laquelle se réduit la personne divine d'Arès) « souillée par le meurtrier » ou, plutôt, « qui tue en souillant ». — C'est même la figure du guerrier dans l'*Illiade* qui fera l'objet de l'analyse du chapitre suivant, ses traits psychologiques, ses comportements transgressifs (folie meurtrière, sauvagerie irrationnelle, cannibalisme, désir aveugle de la vengeance, mutilations / μασχαλισμός, etc.) aussi bien que l'imaginaire complexe que le poète met en œuvre pour décrire et souligner ses liens étroits avec la violence extrême et la mort : un tableau convergeant vers l'imagerie de la « mort rouge » (πορφύρεος θάνατος) permet à B. Eck de mesurer la portée universelle de la vision homérique de la guerre, du mal et de la psychologie humaine. Il s'appuie sur l'exégèse textuelle, mais il procède de manière systématique et tient compte des intérêts philosophiques du lecteur contemporain, car ce chapitre est complété en quelque sorte par l'annexe consacrée à l'expression de la culpabilité dans quelques récits de guerre contemporains (première et seconde guerres mondiales, guerre de Vietnam et génocide rwandais). — Avec le cinquième chapitre, B. Eck revient sur le thème de la souillure liée à l'homicide et sur les croyances qui lui sont associées pour en mesurer les limites, qu'il s'agisse de contester leur existence ou d'en déceler les limites. De retour sur la tragédie grecque, il constate que beaucoup de meurtres sont sans souillure, les épithètes qualifiant les meurtriers ou leurs crimes, même quand ils relèvent du champ lexical de la μίσημα (voir notamment l'analyse de l'emploi de μισρός, p. 259-264), servant d'insultes (avec des connotations morales ou politiques) sans renvoyer vraiment à une croyance religieuse spécifique : la souillure est épurée et fait place à la culpabilité et à la mauvaise conscience du coupable, car sa criminalisation religieuse est incompatible avec les impératifs de la justice. Le concept de souillure et tout aspect religieux qu'elle impliquerait sont absents même de la législation archaïque sur l'homicide, à moins que la mise à l'écart du meurtrier ne soit une mesure cathartique. En revanche, on les trouve dans les textes des orateurs de l'époque classique, les passages consacrés au thème de la souillure de l'homicide sont assez nombreux dans les *Tétralogies* d'Antiphon et le vocabulaire relatif à la souillure et, conjointement, à l'impiété, est riche. B. Eck remarque cependant que ces propos virulents sur la souillure ne sont que l'effet du pathétique religieux propre aux discours d'Antiphon, surtout quand il s'agit de ses plaidoyers judiciaires fictifs, et montre qu'ils relèvent tout au plus de la superstition, qu'ils se font l'écho de croyances populaires diffuses et non d'un sentiment religieux authentique. Quant aux discours réellement prononcés par l'orateur (*Accusation d'empoisonnement contre une belle-mère*, *Sur le meurtre d'Hérode*, *Sur le choreute*), les arguments liés à la souillure disparaissent ou sont peu utilisés, précisément parce qu'ils n'avaient pas de poids juridique ou très peu. Il en va de même pour les discours de Lysias (*Sur le meurtre d'Ératosthène*, *Contre Agoratos*, *Contre Andocide*), où les rares allusions à la souillure liée à l'homicide sont rares, anecdotiques et marginales, présentes seulement dans les parties des discours les plus chargées en effets émotionnels, ce qui conduit B. Eck à conclure que, vers la fin du V^e s. athénien, la vision du meurtre est largement profane et laïque, un fait de société ou un fait politique tout au plus, de sorte que l'homicide, sans être exonéré de responsabilité, « n'est absolument pas entaché de souillure » (p. 259). Une analyse particulière est réservée aux lois sacrées de Sélinonte et de Cyrène à cause de l'intérêt majeur qu'elles offrent concernant les manifestations de la souillure, les rituels à la fois cathartiques et apotropaïques auxquels on procède pour se débarrasser de diverses espèces de μιάσματα, y compris des μιάσματα spectrales, des esprits hostiles qui portent la vengeance d'une personne victime d'une mort violente. L'analyse repose, dans le cas du premier document, sur les Tritopatores « souillés », ensuite « purs » (col. A, l. 10 et 13), sur « l'homme qui [souhaite] être purifié des *élastéroï* » (col. B, l. 1) et sur le rituel élaboré de purification du *ικέσιος αὐτοφόνος* (l. 132). — On passe ensuite à l'Athènes du IV^e s. et à l'examen de son système judiciaire, de sa législation et de ses pratiques sociales concernant l'homicide / le meurtrier. Le cas tout à fait exceptionnel de l'homicide légitime (φόνος δίκαιος) mérite une attention particulière : à défaut de pouvoir le définir, le

droit pénal athénien ou plutôt les pratiques sociales dictées par le droit en proposent une liste – et, dans la réticence du législateur, B. Eck voit « l'expression d'une suprême intelligence politique » –, par le biais de laquelle « juridiquement s'ouvre la possibilité théorique de juger légitime l'homicide que la communauté souhaitera juger comme tel, à tout moment » (p. 299), tels les meurtriers des aspirants tyrans. Tout aussi exceptionnelles certaines lois grecques sur l'homicide qui font état de diverses formes de souillure et d'interdits religieux frappant le meurtrier ou de la purification que son acte impie exige, comme l'attestent une inscription d'Arcadie (*IG*, V, 2.262), une autre de Cléonai (*IG*, IV, 1607), une loi athénienne rapportée par Démosthène (*Contre Aristocrate*, 72) et un commentaire de ce même auteur sur la loi de Dracon (*Contre Leptine*, 158), ainsi que certaines προρήσεις qui relèvent de la sphère du pré-droit. Au terme de l'étude minutieuse de ces textes, B. Eck remarque la faible importance accordée à la pensée religieuse dans les lois écrites, reflet du droit pénal athénien qui en matière d'homicide fonctionne sans la souillure. Il est fait une large place à l'analyse du statut du criminel selon Platon et de la législation sur l'homicide dans les *Lois* où sont développées, sinon une doctrine de la souillure, du moins une réflexion philosophique et une interprétation théologique du meurtre. — Le dernier chapitre aborde une question tout aussi exceptionnelle, celle de la législation anti-tyrannique, telle qu'elle est attestée par un certain nombre de prescriptions émanant d'autorités politiques dans certaines cités grecques et dans des contextes de fortes tensions sociales et dont le but est de protéger le régime démocratique contre toute menée subversive susceptible de lui nuire. La boucle est ainsi bouclée, car la législation autorisant le tyrannicide est l'expression de l'usage politique du meurtre légitime. Sont étudiés un décret d'Athènes à propos d'Erythrées (*IG*, I³, 14) et certaines lois d'Érésos (*IG*, XII, 2, 526), d'Ilion (cf. P. FRISCH [éd.], *Die Inschriften von Ilion*, Bonn, 1975, n° 25, 62-80), d'Érétrie (cf. D. KNOEPFLER, *BCH* 125 [2001], p. 195-238 et *BCH* 126 [2002], p. 149-204), la loi d'Eucratès (*SEG*, XII, 87) et un passage de la troisième *Philippique* de Démosthène (41-44) qui, selon B. Eck, s'en rapproche, le règlement entre Téos et Kyrbissos datant du III^e s. av. J.-C. (*SEG*, XXVI, 1306), les *Dirae Teiae* (*Nomima*, n°s 104 et 105), la loi de Démophantos (cf. Andocide, *Sur les mystères*, 96-98). — Au terme d'un parcours foisonnant, B. Eck revient dans ses conclusions sur le caractère irrationnel de la souillure qui, somme toute, constitue un obstacle à l'analyse. Certes appréhender la souillure n'est pas simple, mais c'est bien ce que fait l'A. tout au long de cet ouvrage fascinant qui nous entraîne, haletants, dans un itinéraire où, bien que « la représentation de la souillure s'obstine à se tenir dans le clair-obscur » (selon l'expression de Paul Ricœur), il l'éclaire brillamment grâce à une approche très diversifiée menée de main de maître.

Gabriela CURSARU.

George CAWKWELL, *Cyrene To Chaeronea. Selected Essays on Ancient Greek History*, Oxford, University Press, 2011, 21.5 x 14, X + 485 p., ISBN 978-0-19959328-6.

C'est à la demande de ses collègues d'Oxford, explique-t-il dans sa préface, que G. Cawkwell a rassemblé plusieurs de ses études publiées tout au long de sa carrière dans différentes revues scientifiques. Ces textes, qui n'ont subi que quelques corrections mineures par rapport aux originaux, couvrent une période pour le moins large de l'histoire grecque : depuis l'époque archaïque jusque la fin de l'époque classique et le début de l'époque hellénistique, preuve de l'étendue des compétences et des connaissances de leur A. Ils sont disposés dans l'ordre chronologique des sujets traités, qui correspond, en réalité, pratiquement à l'ordre inverse de celui de leur rédaction, car l'A. fut d'abord et avant tout un éminent spécialiste de Démosthène avant d'explorer les périodes antérieures, parfaitement conscient qu'il fut que les différents siècles s'éclairaient mutuellement. G. Cawkwell a toutefois choisi de ne pas inclure dans ce volume ses principaux travaux sur l'orateur (qu'il réserverait pour un autre recueil ?). D'ailleurs, on doit bien reconnaître que les critères qui ont présidé au